

QUEL AVENIR POUR LA DCIS ?

Quel avenir pour la DCIS ?

C'est la question que se sont posés beaucoup d'attachés de sécurité intérieure et une grande partie du public policier (directeurs, responsables, organisations syndicales) traditionnellement invité au discours du ministre à l'occasion du **colloque des ASI en septembre 2022**. Ce dernier, retenu par une réunion urgente, faisait savoir par la voix de son directeur de cabinet qu'il entendait à la fois réfléchir à l'articulation des missions entre la DCIS et la toute nouvelle Délégation aux Affaires Européennes et Internationales du ministère de l'Intérieur mais également diversifier le personnel ministériel présent dans nos postes à l'étranger en l'ouvrant notamment à des profils de type administrateurs de l'État.

Une mission de réflexion était rapidement confiée au préfet Comet sur ces thématiques.

De nos nombreux échanges ces derniers mois avec nos collègues en poste à l'étranger comme à la centrale DCIS, nous avons retenu une réelle inquiétude sur ces deux points, susceptibles d'engendrer des conséquences individuelles et opérationnelles importantes.

Nous avons donc sollicité le préfet Comet afin d'échanger avec lui sur sa mission et sa vision de la mission internationale du ministère. Ce dernier a accepté de recevoir une délégation du **SICP**, composée d'Olivier Boisteaux et de Tristan Coudert, le 22 février dernier.

L'entretien a été technique et ouvert. Nous lui avons relayé en **toute franchise les inquiétudes qui sont les nôtres** :

- s'agissant du réseau, nous ne sommes pas opposés à un enrichissement des profils, si c'est dans un sens qui soit techniquement utile aux SSI. En clair : un spécialiste de l'immigration issu de la DGEF, ou un expert de la gouvernance, sous l'autorité d'un ASI qui aurait besoin d'une équipe en pointe sur ces sujets, pourquoi pas ? Mais confier des postes d'ASI à des administrateurs de l'État constituerait une erreur, tant le métier à l'international consiste essentiellement, pour des responsables FSI, à parler à d'autres responsables FSI. Qui imaginerait sérieusement un directeur de la police africain aborder les mêmes sujets avec un administrateur de l'État qu'avec un policier ou gendarme ? Il dispose déjà d'un interlocuteur au "niveau politique", c'est l'ambassadeur : inutile de dupliquer les profils ;

- d'autre part, s'agissant de la centrale, nous ne souhaiterions pas qu'une très jeune et toute petite direction, qui n'a pas encore trouvé son rythme de croisière du quotidien depuis la fin de sa mission initiale "présidence française de l'UE", tente une OPA peu amicale sur le navire amiral DCIS qui fonctionne bien et a su, ces dernières années, mener les réformes nécessaires pour s'adapter aux évolutions ministérielles, européennes et internationales.

Le préfet nous a remercié pour cette présentation franche et a tenu à nous rassurer, disant comprendre nos inquiétudes et partager une partie de nos points de vue :

- s'agissant du réseau, il ne vise pas une substitution à grande échelle des postes d'ASI au profit d'administrateurs de l'État. D'abord, il n'envisage l'ouverture des profils que sur quelques pays (autour de 5), et ce selon trois modalités possibles : des administrateurs juniors et techniques intégrés dans les SSI, comme dans l'exemple décrit plus haut ; des profils de plus haut niveau susceptibles d'intégrer la chancellerie en tant que conseiller de l'ambassadeur ; et enfin les substitutions, qui seraient alors marginales. Le préfet nous a indiqué qu'il partageait notre point de vue sur la nécessité que des policiers parlent à des policiers. S'il pense que certains champs du ministère de l'Intérieur pourraient être mieux couverts à l'étranger, il ne souhaite pas pour cela sacrifier la coopération technique et opérationnelle qui doit impérativement être conduite par des professionnels de ce secteur ;

- s'agissant de la centrale, il n'envisage pas un grand bouleversement, mais une meilleure coordination, un pilotage stratégique affiné et éventuellement quelques transferts d'ETP sur des domaines restreints où il y a chevauchement des compétences entre les deux directions. Nous lui avons expliqué que nous serions très attentifs à la manière dont seraient gérés ces éventuels transferts, même à petite échelle, notamment d'un point de vue RH.

Le préfet Comet a paru à l'**écoute de nos "lignes rouges" et de nos inquiétudes**. Nous ne jugerons toutefois qu'à la lecture de son rapport et reviendrons vers vous à l'issue.

Vous pouvez compter sur notre suivi technique de ce dossier.

Bien à vous toutes et tous.

Olivier, Jean-Paul et Tristan



4, rue Blanche - 95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY

09 87 10 75 63

secretariat@commissaires.fr

www.commissaires.fr

@SICPCommissaire

@SICPcommissaires